



## NOTE D'INFORMATIONS DORDOGNE - CORREZE Saison 2018-2019

### SUPPRESSION DES TROPHÉES DES CHAMPIONS

Cette décision est prise sur proposition des commissions techniques. La nouvelle organisation des championnats de secteur de Nouvelle Aquitaine nous complique son maintien.

### NOUVELLE CATÉGORIE : U18 F

Le Comité Directeur de la FFBB du 31 mars 2018 a validé le maintien de la catégorie de pratique U17M et une évolution de la catégorie de pratique U17F vers U18F (catégories d'âge U16, U17 et U18) dès la saison 2018-2019. La catégorie de pratique U20 (M et F) est conservée.

| Catégorie de pratique | Catégorie d'âge | Catégorie de pratique |           | Catégorie d'âge |
|-----------------------|-----------------|-----------------------|-----------|-----------------|
|                       |                 | 2017-2018             | Evolution |                 |
| U20M                  | U20             |                       |           | U20             |
|                       | U19             |                       |           | U19             |
|                       | U18             |                       |           | U18             |
| U17M                  | U17             |                       |           | U17             |
|                       | U16             |                       |           | U16             |
|                       |                 | U20F                  | U20F      |                 |
|                       |                 | U17F                  | U18F      |                 |

### CHAMPIONNATS JEUNES 2018-2019 : NOUVELLE AQUITAINE

- **Phase 1** - de septembre à décembre : SECTEUR EST

*Phase 1 soumise au Statut de l'Entraîneur Nouvelle Aquitaine*

Pour les catégories  
U17 M - U18 F - U15 M - U15 F

1 Poule A/R de **6 équipes**  
sélectionnées sur dossier

- Les 2 premiers montent au niveau Elite rejoignant les qualifiés des autres secteurs.
- Pas de descente en département.

Pour les catégories  
U13 M - U13 F

1 Poule A/R de **5 équipes**  
sélectionnées sur dossier

- Pas de qualifié au niveau Elite.
- Pas de descente en département.

- **Phase 2** - dès le mois de janvier : SECTEUR EST

*Phase 2 non soumise au Statut de l'Entraîneur Nouvelle Aquitaine*

Pour les catégories  
U17 M - U18 F - U15 M - U15 F

1 Poule A/R de **8 équipes**

Les 4 équipes de la phase 1  
+ 2 montées du championnat ID 19-24  
+ 2 montées du championnat ID 23-87

Pour les catégories  
U13 M - U13 F

1 Poule A/R de **7 équipes**

Les 5 équipes de la phase 1  
+ 1 montée du championnat ID 19-24  
+ 1 montée du championnat ID 23-87



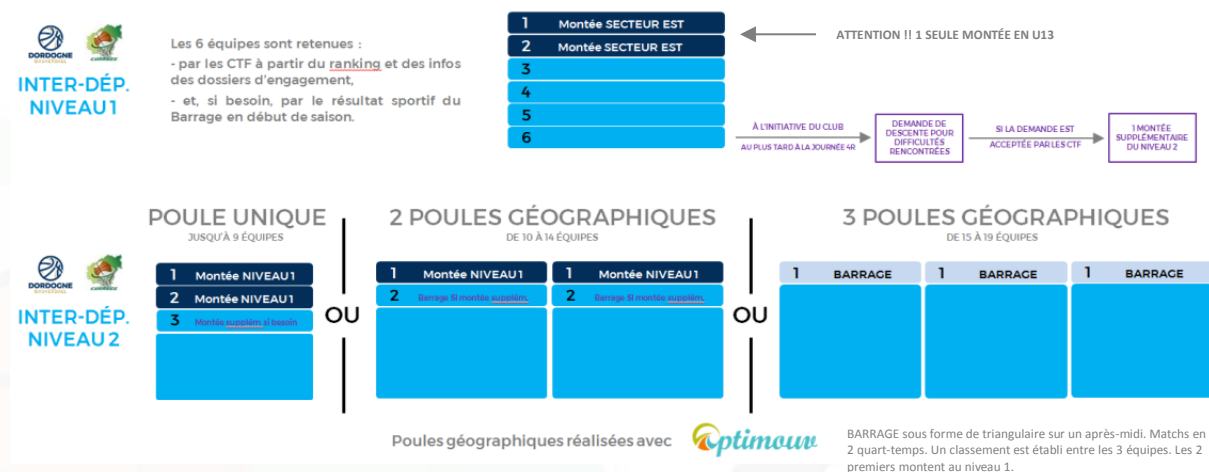
# NOTE D'INFORMATIONS DORDOGNE - CORREZE Saison 2018-2019

## CHAMPIONNATS JEUNES 2018-2019 : INTER-DÉPARTEMENTAL DORDOGNE - CORREZE

Les « Brassages » de début de saison sont rebaptisés BARRAGES Niveau 1 et ne concerneront que quelques équipes par catégorie. Les CTF auront déjà placé la plupart des équipes dans les niveaux.

- **Phase 1** - de septembre à décembre :

- niveau 1 constitué de 6 équipes sélectionnées sur leur niveau de jeu
- niveau 2 constitué de poules géographiques réalisées avec le logiciel OPTIMOUV de la fédération.



### Montées des équipes en championnat de secteur 2<sup>e</sup> phase

- 2 montées en secteur Est en U18 F - U17 M - U15 F - U15 M
- 1 montée en secteur Est en U13 F - U13 M

A l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase, une équipe en position de monter en 2<sup>e</sup> phase en championnat de secteur Est devra accepter cette montée. Dans le cas contraire, cette équipe participera à la 2<sup>e</sup> phase du championnat ID niveau 1, ne sera pas mise en hors classement (les résultats de ses matchs compteront dans le classement), MAIS ne pourra pas se qualifier pour la finale inter-départementale, même si elle finit à une des deux premières places du classement final.

- **Phase 2** - dès le mois de janvier :

Les équipes restantes au niveau 2 en 2<sup>ème</sup> phase seront réparties en deux niveaux de compétition, niveau 2 et niveau 3, en tenant compte :

- des résultats sportifs de la 1<sup>ère</sup> phase
- des volontés exprimées par les clubs.

Ainsi cette 2<sup>ème</sup> phase pourra tenir compte de l'aspect sportif et de l'aspect humain. Ces niveaux 2 et 3 seront constitués en concertation avec les CTF.



## NOTE D'INFORMATIONS DORDOGNE - CORREZE Saison 2018-2019

### STATUT DE L'ENTRAÎNEUR : INTER-DÉPARTEMENTAL DORDOGNE - CORREZE

Objectif : inciter les clubs à former leurs entraîneurs

Championnat ID niveau 1 : Diplôme Initiateur requis (ou en formation)

Championnat ID niveau 2 : Diplôme Animateur requis

L'entraîneur déclaré pourra être absent sur 5 matchs au maximum sur la saison.

3 contrôles sur la saison : septembre - décembre - mai

A chaque contrôle, le club d'une équipe non en règle sera facturé (50€).

Cet argent, encaissé par le Comité, sera utilisable par le club jusqu'à la fin de la saison n+1 pour la formation d'un entraîneur de son club. Pas de pénalité sportive.

### PAIEMENT ARBITRES : 1 MATCH POUR UNE ÉQUIPE = 1 CHÈQUE

Chaque équipe rembourse le montant moyen d'un des 2 arbitres. Les arbitres s'arrangent entre eux pour rétablir le montant exact perçu par chacun. Ce mode de fonctionnement s'applique dès le début de la saison 2018-2019 dans toutes les catégories (seniors et jeunes).

### HORAIRES DES RENCONTRES

14 jours avant le match, si les clubs ne se sont pas entendus par le biais des demandes de dérogation, le Comité fixe les horaires selon les créneaux officiels. Il ne sera alors plus possible de modifier cet horaire fixé. Rappel des créneaux officiels :

| Catégorie  | Seniors                           | U17                                    | U15              | U13              | U11              |
|--|-----------------------------------|--|------------------|------------------|------------------|
| Horaires officiels de programmation des rencontres | <i>voir règlement particulier</i> | Samedi 17h à 19h<br>Dimanche 11h à 15h | Samedi 13h à 17h | Samedi 12h à 16h | Samedi 11h à 15h |

### OTM DÉSIGNÉS PAR LES CLUBS

Adoption du mode de fonctionnement de la Nouvelle Aquitaine. Pas d'obligation pour le club visiteur de proposer un OTM. C'est le club recevant qui a la responsabilité de fournir les personnes à la table de marque.

*« Si aucun officiel n'a été désigné, les groupements sportifs concernés doivent les fournir dans tous les cas. Le partage des tâches se fait sous l'autorité de l'arbitre. Si l'équipe visiteuse ne peut présenter d'assistant de table, le groupement sportif organisateur doit y pourvoir en totalité. »*

#### COMITÉ CORRÈZE BASKETBALL

29 avenue Alsace Lorraine, 19000 TULLE  
05.55.26.04.92 - cd19.basketball@neuf.fr

#### COMITÉ DORDOGNE BASKETBALL

46 rue Kléber, 24000 PERIGUEUX  
05.53.06.79.23 - contact@dordognebasketball.org



## NOTE D'INFORMATIONS DORDOGNE - CORREZE Saison 2018-2019

### CHAMPIONNATS SENIORS 2018-2019

Statut quo. Les championnats seniors départementaux restent indépendants dans chaque département 19 et 24. Toutefois, Michel Prédignac a expliqué aux clubs de Corrèze qu'il est fortement souhaitable que ces championnats fusionnent à partir de la saison 2019-2020 afin d'aller dans le sens du rapprochement de nos deux départements.

---

**NOUVEAU** Les candidatures pour accueillir les événements Dordogne Basketball se font désormais en Juin. Vous pourrez donc déposer vos candidatures pour que votre club accueille un des événements Dordogne Basketball. Ainsi, les lieux de toutes les manifestations de la saison seront annoncés lors du Campus de rentrée.

### AGENDA

**18-juin** Le secrétariat [contact@dordognebasketball.org](mailto:contact@dordognebasketball.org) envoie par mail un lien personnalisé aux présidents des clubs 19 et 24. Chaque club remplit le formulaire des engagements des équipes et des candidatures pour les événements 2018-2019 via ce lien personnalisé.

- Un mail de confirmation de l'enregistrement des engagements est reçu par le club
- Tous les engagements des clubs sont visibles en direct sur [dordognebasketball.org](http://dordognebasketball.org)
- Le club peut remplir de nouveau le formulaire si besoin

**Courant juin** Communication officielle de la présentation en détail du CAMPUS

**15-juil** Date limite des engagements des équipes seniors - U18F - U17M - U15F - U15M

**25-août** Date limite des candidatures pour l'organisation d'événements 2018-2019 :

- Finale Départemental Challenge Benjamin(e)s
- Finales de Coupes
- Finale de Jeunes
- Challenge Mini-Kids - Tournoi des As U11 (Comité de Dordogne)

**Fin août** Réunion des CTF pour positionner les équipes jeunes aux niveaux 1 et 2, pour établir les équipes convoquées au Barrages Niveau 1 de début de saison.

Réunion des Comités Directeurs 19 et 24 pour désigner les lieux d'organisation des événements 2018-2019 parmi les candidatures.

**1-sept** CAMPUS de rentrée 2018-2019 (site universitaire de Périgueux)

C'est le jour de lancement de la saison 2018-2019 (suppression de la réunion de rentrée des clubs). Voici les modules d'informations qui seront proposés aux clubs : Mini-Basket, Licences , Partenariat-Sponsoring, Jeunes, Présentation des formations, Salariés des clubs, Seniors, Démarche projet club, Trésorerie-Comptabilité, Basket 3x3, Informatique (FBI, eFFBB, site CD24), Embaucher un salarié.



## **NOTE D'INFORMATIONS** **DORDOGNE - CORREZE** Saison 2018-2019

Lors de ce CAMPUS, les clubs pourront prendre connaissance :

- des équipes retenues par les CTF au niveau 1 des championnats ID jeunes
- des équipes retenues par les CTF au niveau 2 des championnats ID jeunes
- des équipes convoquées aux Barrages pour le niveau 1 de début de saison des championnats ID jeunes
- des calendriers seniors
- des lieux d'organisation des événements 2018-2019 du Comité (choix fait par le Comité Directeur sur la base des candidatures des clubs)

**8-sept** Date limite des engagements des équipes U13M - U13F

**9-sept** Communication auprès des clubs :

- des équipes retenues par les CTF au niveau 1 des championnats ID U13
- des équipes retenues par les CTF au niveau 2 des championnats ID U13
- des équipes convoquées aux Barrages pour le niveau 1 de début de saison des championnats ID U13

**15-sept** Date limite de retour des conventions Entente (EN) et Inter-équipes (IE).

**22-sept** Date des Barrages Niveau 1 avec les équipes convoquées par les CTF.

**29-sept** 1<sup>ère</sup> Journée des championnats seniors et jeunes.

Michel PRÉDIGNAC  
*Président CD24*

Nicolas ROUANE  
*Président CD19*